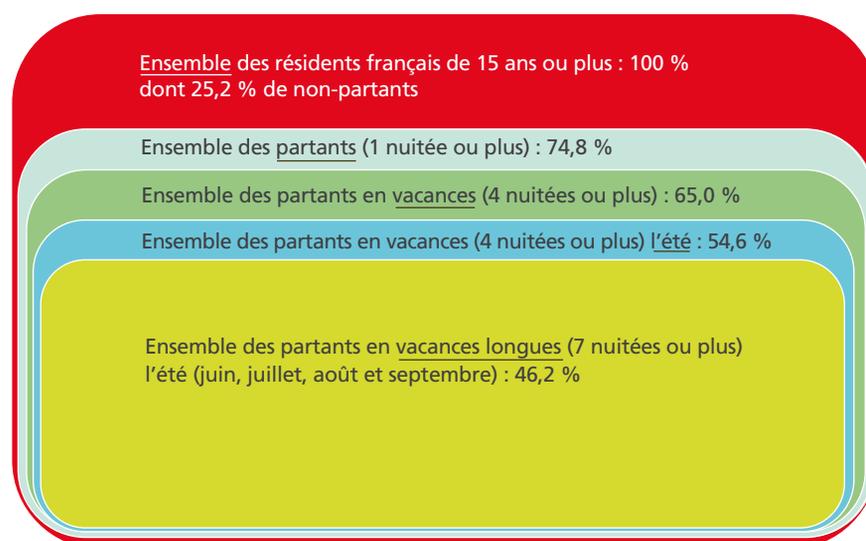


### Moins d'un Français sur deux part au moins une semaine l'été : revenu, âge mais aussi activité professionnelle et contraintes personnelles déterminent le départ en vacances

**E**n 2015, un Français sur quatre n'est pas parti en voyage et moins d'un Français sur deux est parti au moins une semaine l'été. Les personnes à bas revenu ou sans diplôme, mais aussi celles exerçant une activité indépendante ou habitant en dehors des grandes agglomérations partent moins. L'âge et les contraintes personnelles conditionnent également beaucoup le départ. Les jeunes sont pris par leurs études et les *jobs d'été*, les personnes plus âgées ont plus fréquemment des soucis de santé ou tout simplement l'envie de rester chez elles. Les 25-34 ans ont plus souvent un jeune enfant et les 50-64 ans, s'ils ont moins de problèmes d'argent, évoquent plus souvent le fait de devoir s'occuper d'un parent. Entre 2013 et 2015, seul un Français sur quatre est parti chaque été plus d'une semaine et plus d'un Français sur trois n'est parti aucun des trois étés. Sur trois ans, les déterminants du départ sont les mêmes, au premier rang le niveau de revenu. Les différences de situation sont plus marquées entre les personnes à haut revenu et celles à faible revenu. Enfin, les personnes habitant un département très touristique sont en proportion aussi nombreuses à partir au moins une fois dans l'année, cependant elles réalisent des voyages plus courts et moins nombreux.

Au cours de l'année 2015, environ un Français<sup>1</sup> sur quatre (25,2 %) n'a pas réalisé de voyage touristique. Près de trois sur quatre (74,8 %) ont donc passé au moins une nuit, pour un motif personnel, en dehors de leur environnement habituel (*graphique 1*). Parmi eux, les situations sont variées selon la durée et la période de séjour, la semaine de vacances estivales loin du domicile ayant été longtemps un marqueur social. Ainsi, en 2015, 35 % des Français ne sont pas partis en vacances<sup>2</sup>, 45,4 % ne sont pas partis en vacances l'été et plus de la moitié (53,8 %) ne sont pas partis en vacances longues<sup>3</sup> l'été. Les situations sont très différentes suivant le niveau de revenu,

**Graphique 1 : Taux de départ en voyage touristique en 2015**



Source : DGE, enquête SDT 2015.

l'âge, le lieu d'habitation des individus, leur métier, leur niveau de diplôme, la possession d'une résidence secondaire ou encore selon la composition du foyer.

#### Le revenu, premier déterminant du départ

La variable la plus discriminante pour expliquer le départ et le non-départ est le revenu du foyer. Parmi les ménages percevant plus de 3 800 euros par mois (21 % des ménages), seulement 10,4 % ne sont pas partis en voyage, et 64,9 % sont partis en vacances longues l'été (*graphique 2*). À l'inverse, parmi les ménages percevant moins de 1 900 euros par mois (26 % des ménages), 43,6 % ne sont pas partis en voyage et seulement 27,9 % sont partis en vacances au moins une semaine au cours des mois de juin, juillet, août ou septembre. Le niveau de revenu étant

<sup>1</sup> L'étude porte sur les résidents en France métropolitaine de 15 ans ou plus. Dans la suite de l'étude, le terme Français désigne ces personnes.

<sup>2</sup> Voyage de plus de quatre jours selon la définition internationale.

<sup>3</sup> Voyage d'au moins sept jours.

corrélé à la situation professionnelle, elle-même liée au niveau de diplôme, un même gradient des situations est observable entre les cadres et les ouvriers ou les employés et entre les diplômés de l'enseignement supérieur et les personnes sans diplôme<sup>4</sup>.

Les indépendants affichent des taux de départ inférieurs, notamment pour des périodes longues : en effet, près d'un indépendant sur quatre (24,6 %) n'est pas parti en 2015, soit un taux comparable à celui des employés (26 %), inférieur à celui des ouvriers ou des inactifs (31,9 %) et sensiblement supérieur à celui des cadres (8,3 %) ou des professions intermédiaires (15,8 %). En revanche, seulement 39,6 % des indépendants sont partis en vacances longues l'été, soit un taux inférieur à celui des ouvriers (40,7 %) des employés ou des inactifs (41,9 %) et loin de celui des professions intermédiaires (54,5 %) ou des cadres (63 %). Cette différence s'explique, bien sûr, par l'activité même des indépendants, qui peuvent avoir des difficultés à s'absenter ou avoir une activité plus forte en été. D'autre part, les salariés bénéficient de l'obligation d'un congé de quinze jours consécutifs en été.

### Les habitants de l'agglomération parisienne partent plus fréquemment ; les familles avec enfant(s) partent autant que les couples

Les habitants des grandes agglomérations, notamment ceux de l'agglomération parisienne, au pouvoir d'achat plus important, plus près des axes et infrastructures de transports, partent un peu plus.

Les personnes seules, dont certaines sont âgées, partent nettement moins que les couples ou les familles. Le nombre d'enfant(s) et la présence d'un enfant en bas âge influent, bien sûr, sur le taux de départ, le budget disponible et la nature des voyages. Cependant ces personnes ont également d'autres caractéristiques plus ou moins favorables au départ. Globalement, les différences de taux de départ sont peu marquées entre les familles avec enfant(s) et les couples sans enfant. En 2015, 47,7 % des couples sont partis en vacances au moins une semaine en été, 48,3 % des foyers de trois ou quatre personnes (c'est-à-dire majoritairement des couples avec deux enfants) et 49,2 % des foyers de cinq personnes ou plus.

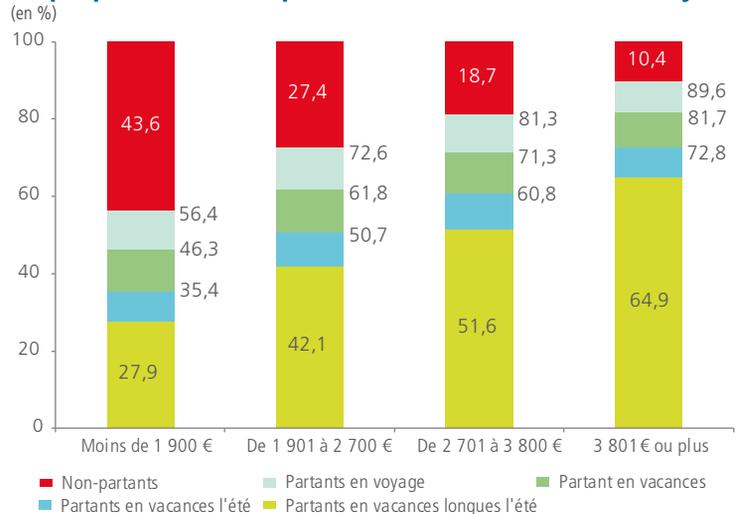
L'âge semble jouer un rôle plus différenciant. Le taux de départ est maximal pour les individus ayant entre 35 et 49 ans : 18,8 % n'ont réalisé aucun voyage et 53,4 % sont partis en vacances longues l'été (graphique 3). Les plus jeunes comme les plus âgés partent moins fréquemment en voyage (28,2 % de non-départ pour les 15-24 ans et 33,1 % pour les 65 ans ou plus), et partent notamment moins souvent une semaine en été (38 % pour les 15-24 ans et 41,3 % pour les 65 ans ou plus). Les personnes de 25 à 34 ans ou de 50 à 64 ans sont dans une position intermédiaire.

### À chaque âge ses contraintes spécifiques

Bien sûr, les raisons de non-départ ne sont pas les mêmes selon les tranches d'âge, chaque tranche d'âge ayant des difficultés spécifiques. Les plus âgés ont, par exemple, beaucoup plus fréquemment des problèmes de santé : 50 % des plus de 65 ans qui ne sont pas partis évoquent une telle difficulté contre moins de

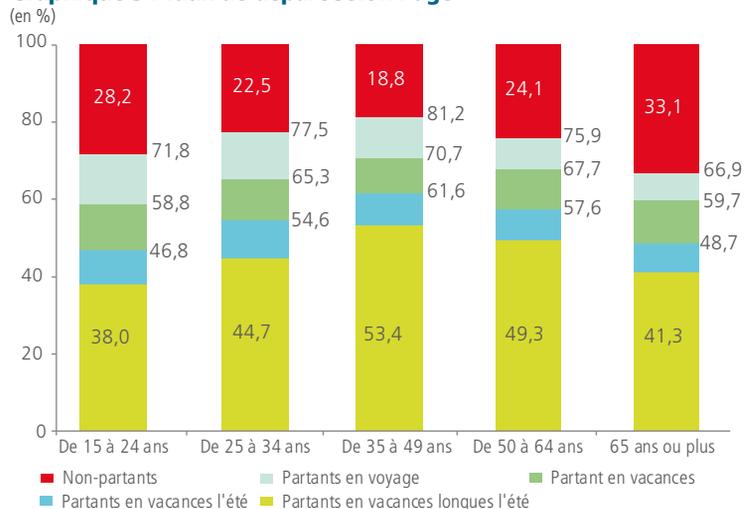
<sup>4</sup> L'influence séparée des différentes variables a été étudiée à l'aide d'une régression logistique dont les résultats sont consignés dans l'encadré 1. Même si le commentaire est fait sur les différences sans tenir compte d'éventuels effets de structure liés à d'autres variables, seules les variables ayant un effet propre significatif sont mentionnées ici.

**Graphique 2 : Taux de départ selon le niveau de revenu du foyer**



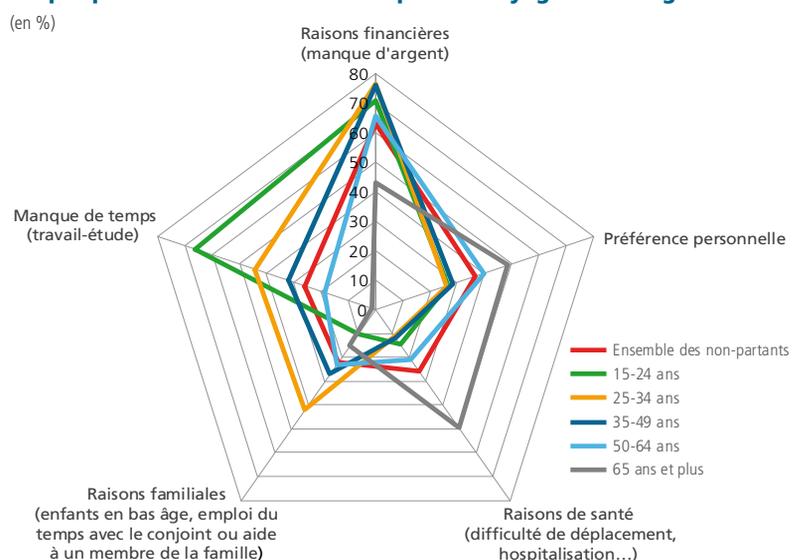
Lecture : 43,6 % des personnes ayant un revenu mensuel (du foyer) inférieur à 1 900 € ne sont pas parties en voyage, et donc, 56,4 % sont parties en voyage (cumul de l'ensemble des segments verts). 46,3 % sont parties en vacances, 35,4 % sont parties en vacances l'été et 27,9 % sont parties en vacances longues l'été. Source : DGE, enquête SDT 2015.

**Graphique 3 : Taux de départ selon l'âge**



Lecture : 18,8 % des résidents en France âgés de 35 à 49 ans ne sont pas partis en voyage, et donc, 81,2 % sont partis en voyage (cumul de l'ensemble des segments verts). 67,7 % sont partis en vacances, 61,6 % sont partis en vacances l'été et 53,4 % sont partis en vacances longues l'été. Source : DGE, enquête SDT 2015.

**Graphique 4 : les raisons de non-départ en voyage selon l'âge**



Lecture : les non-partants de 15 à 24 ans (courbe verte) déclarent ne pas être partis essentiellement pour des raisons financières (71 % des cas) ou par manque de temps (66 % des cas) et relativement peu pour des raisons familiales (10 % des cas), des raisons de santé (15 % des cas) ou une préférence personnelle (27 % des cas). Source : DGE, enquête SDT 2014.

20 % des moins de 65 ans, quelle que soit la tranche d'âge (graphique 4). Les plus de 65 ans évoquent également plus souvent un choix personnel telle l'envie de rester chez soi ou une contrainte liée à la présence d'un animal domestique. Ils évoquent en revanche beaucoup moins fréquemment des difficultés financières. Le manque d'argent est évoqué par 60 à 80 % des non-partants entre 15 et 64 ans et par 42 % des plus de 65 ans. Il s'agit de la première raison de non-départ. Les plus jeunes (15-24 ans) l'évoquent souvent mais moins que les 25-34 ans ou les 35-49 ans. Les jeunes, pris par leurs études ou les jobs d'été, évoquent beaucoup plus souvent que les autres un manque de temps. Ils n'ont en revanche pas de difficulté familiale, comme un enfant en bas âge, plus fréquente chez les 25-34 ans, ou un parent à aider, plus fréquent chez les 35-49 ans et 50-64 ans.

### Un Français sur trois n'est pas parti en vacances longues l'été entre 2013 et 2015

En trois ans, de 2013 à 2015, 16 % des Français n'ont réalisé aucun voyage personnel, 21,6 % ne sont pas partis en vacances et 33,8 % ne sont pas partis en vacances longues l'été (graphique 5). S'agissant des vacances longues au cours de l'été, les non-partants systématiques sont plus nombreux que les personnes parties les trois années (26,8 %). En effet, près de quatre Français sur dix sont partis une ou deux fois en vacances longues l'été au cours des trois dernières années.

Les raisons qui expliquent le non-départ systématique sont, bien sûr, les mêmes que celles qui expliquent le non-départ une année donnée. Les différences de profils de population sont par contre plus marquées entre non-partants systématiques et partants systématiques qu'entre partants et non-partants sur une année. Par exemple, parmi les non-partants en vacances longues l'été 2015, 34 % disposent de moins de 1 900 euros et 14 % disposent de plus de 3 800 euros de revenu mensuel<sup>5</sup>. Parmi les non-partants systématiques en vacances longues l'été entre 2013 et 2015, 40 % disposent de moins de 1 900 euros et 10 % disposent de plus de 3 800 euros de revenu mensuel.

### Des différences très marquées entre partants et non-partants systématiques

Les cadres, les professions intermédiaires, les habitants de l'agglomération parisienne, les diplômés de l'enseignement supérieur, les propriétaires d'une résidence secondaire et les personnes disposant de plus de 3 800 euros chaque mois affichent des taux moyens de départ systématique en vacances longues l'été de l'ordre de 40 %. À l'inverse, plus de la moitié des personnes sans diplôme ou de celles ayant moins de 1 900 euros chaque mois ne sont pas parties en vacances longues l'été de 2013 à 2015. Parmi les indépendants,

<sup>5</sup> Le revenu mensuel évoqué dans l'étude est celui de l'ensemble des membres du foyer.

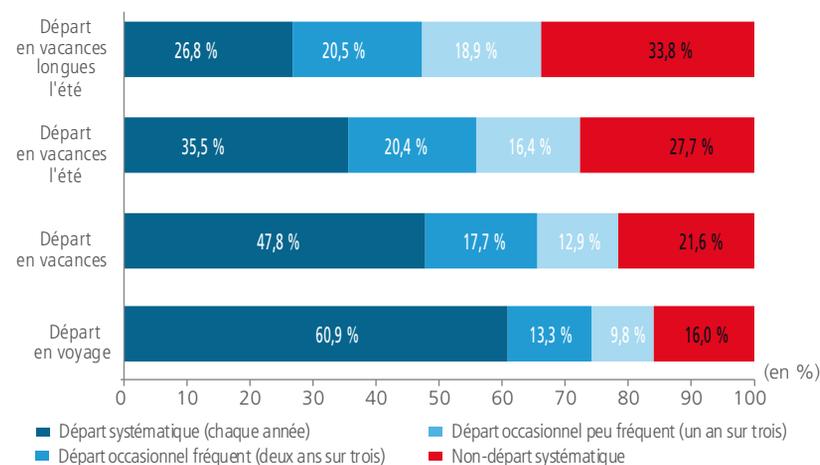
#### Encadré 1 : Les déterminants du départ

Variables	Modalités	Départ			
		en voyage	en vacances	en vacances l'été	en vacances longues l'été
Catégories socio-professionnelle	Agriculteur, commerçant, artisan ou chef d'entreprise			-	-
	Cadre supérieur ou profession libérale	+	+	+	+
	Profession intermédiaire	+	+	+	+
	Employé	Modalité de référence			
	Ouvrier	-	-	-	-
Taille d'agglomération (en nbre d'habitants)	1 : moins de 2 000	-	-	-	-
	2 : 2 000 à moins de 20 000				
	3 : 20 000 à moins de 100 000	Modalité de référence			
	4 : 100 000 ou plus	+	+	+	+
	5 : Agglomération parisienne	+	++	++	++
Tranche d'âge	De 15 à 24 ans	--	--	--	--
	De 25 à 34 ans	-	-	-	-
	De 35 à 49 ans	Modalité de référence			
	De 50 à 64 ans				
	65 ans ou plus	-	-	-	-
Niveau d'instruction	Sans diplôme	--	-	-	-
	BEP, CAP ou Bac	Modalité de référence			
	1 <sup>er</sup> cycle	+	+	+	+
Taille du foyer	2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> cycle	++	+	+	+
	Une personne	-	-	-	-
	Deux personnes	Modalité de référence			
Possession d'une résidence secondaire	Trois ou quatre personnes	-	-	-	-
	Cinq personnes ou plus				
	Oui	+	++	+	+
Revenu mensuel du foyer	Non	Modalité de référence			
	Moins de 1 900 €	--	--	--	--
	De 1 900 à moins de 2 700 €	Modalité de référence			
	De 2 700 à moins de 3 800 €	+	+	+	+
	3 800 € ou plus	++	++	++	++

Lecture : les résultats ci-dessus sont une synthèse de régressions logistiques qui cherchent à expliquer le taux de départ (ou de non-départ) à l'aide de variables individuelles. Pour chaque variable, une modalité de référence est fixée. La régression logistique permet de tester pour chaque modalité de chaque variable si une différence avec la situation de référence sur cette modalité peut avoir un impact significatif, toutes les autres variables étant égales par ailleurs. Un signe «+» désigne un impact positif. Un signe «++» désigne un impact positif fort. Un signe «-» désigne un impact négatif. Un signe «--» désigne un impact négatif fort. Une absence de signe signifie que la modalité n'a pas d'impact significatif par rapport à la modalité de référence. Toutes choses égales par ailleurs, le fait de ne pas avoir de diplôme influe négativement sur le taux de départ et le fait d'être diplômé de l'enseignement supérieur influe positivement sur le taux de départ. L'impact (c'est-à-dire la différence mesurée avec un individu de référence qui a un CAP, un BEP ou un Bac) étant plus fort pour les diplômés du 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle que pour ceux du 1<sup>er</sup> cycle.

Source : DGE, enquête SDT 2015.

#### Graphique 5 : Taux de départ et de non-départ systématiques sur une période de 3 ans



Lecture : 18,8 % des résidents en France âgés de 35 à 49 ans ne sont pas partis en voyage, et donc, 81,2 % sont partis en voyage (cumul de l'ensemble des segments bleus). 67,7 % sont partis en vacances, 61,6 % sont partis en vacances l'été et 53,4 % sont partis en vacances longues l'été.

Source : DGE, enquêtes SDT 2013, 2014 et 2015.

les inactifs, les habitants des communes rurales, les personnes de plus de 65 ans, les personnes vivant seules ou encore celles disposant d'un revenu mensuel compris entre 1 900 euros et 2 700 euros, près de 40 % ne sont pas parties en vacances longues l'été entre 2013 et 2015.

### Les habitants des territoires très touristiques sont aussi nombreux à partir au moins une fois par an...

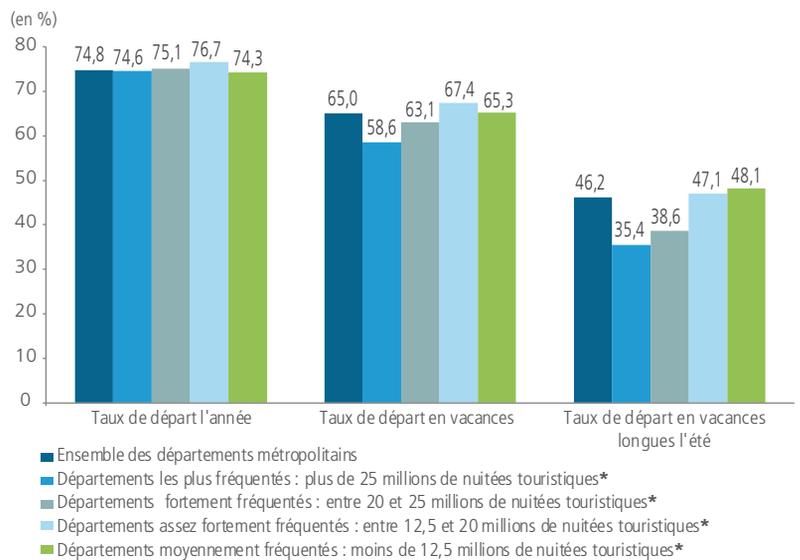
En France, tous les territoires ont des atouts touristiques. Cependant certains accueillent plus de touristes que d'autres. Ainsi les départements de la Charente-Maritime, l'Hérault, le Var et la Vendée ont accueilli chacun plus de 25 millions de nuitées touristiques de résidents français en 2015. Dix départements fortement fréquentés ont enregistré chacun entre 20 et 25 millions de nuitées (*encadré 2*), neuf autres départements, assez fortement fréquentés, entre 12,5 et 20 millions de nuitées et soixante et onze départements ont enregistré en 2015 moins de 12,5 millions de nuitées chacun. Le fait d'habiter dans un département qui accueille beaucoup de touristes n'influe pas sur le taux de départ en voyage<sup>6</sup>, c'est-à-dire qu'il n'influe pas sur la capacité des individus à quitter au moins une fois leur environnement habituel pour au moins une nuit (*graphique 6*).

### ... mais ils réalisent des voyages plus courts et moins nombreux

Le fait d'habiter un département fortement fréquenté par les touristes influe en revanche sur le nombre de voyages et leurs caractéristiques. En effet, le taux de départ en vacances ou en vacances longues l'été est clairement moins important chez les habitants des départements qui accueillent déjà le plus grand

<sup>6</sup> Le taux de départ en voyage dépend des caractéristiques des individus des groupes de départements. Cependant une standardisation des taux de départ à l'aide des variables de revenus et de catégorie socioprofessionnelle, visant à neutraliser l'effet de la composition de la population suivant ces variables dans la comparaison n'est pas de nature à changer les constats sur les taux « bruts » de départ en voyage communiqués ici. Les taux standardisés sont disponibles dans les données complémentaires en ligne.

**Graphique 6 : Taux de départ selon le niveau de fréquentation du département**



\* nuitées touristiques réalisées en 2015 par les résidents français de métropole lors d'un voyage réalisé pour motif personnel.

Lecture : en 2015, 74,6 % des habitants des départements touristiques les plus fréquentés sont partis au moins une fois en voyage dans l'année.

Source : DGE, enquête SDT 2015.

nombre de touristes français. Les habitants des départements qui accueillent plus de 25 millions de nuitées dans l'année réalisent 2,8 voyages par an quand la moyenne est de 3,6 dans l'ensemble de la France et dans les autres départements. Ils s'absentent de chez eux en moyenne 17,5 jours par an pour motif personnel quand la moyenne est de 21,7 jours, soit une différence de près de 20 %.

Abdel KHIATI, François-Pierre GITTON, DGE

#### Encadré 2

##### ■ Source

L'enquête Suivi de la Demande Touristique (SDT) est réalisée chaque mois par voie postale auprès d'un panel de 20 000 personnes âgées de 15 ans ou plus, représentatif de la population résidant en France. On désigne ici par « Français » l'ensemble des résidents en France, qu'ils soient de nationalité française ou non.

##### ■ Méthode

###### • Taux de départ sur trois ans

La structure du panel SDT permet de suivre les comportements des individus sur plusieurs années. Le rythme de renouvellement du panel (un paneliste est en moyenne interrogé pendant quatre ans) ne permet cependant pas de connaître des comportements sur longue durée. Pour cette étude, ont été mobilisées les données sur les individus présents entre 2013 et 2015. Les caractéristiques des individus (âge, CSP, niveau de revenu) sont celles de l'année médiane, 2014. Les pondérations sont adaptées pour que ces individus fournissent une image fidèle de l'ensemble des résidents.

###### • Partition des départements en quatre groupes selon le nombre de nuitées touristiques

Afin d'étudier si la nature touristique du lieu d'habitation a une incidence sur le taux de départ, les départements métropolitains ont été partitionnés en quatre groupes selon le nombre de nuitées touristiques pour motif personnel réalisées par les Français dans ces départements. Le premier groupe (*départements les plus fréquentés*) comporte les quatre départements qui comptent plus de 25 millions de nuitées (17, 34, 83, 85). Le deuxième groupe (*départements fortement fréquentés*) comprend les départements ayant accueilli entre 20 et 25 millions de nuitées. Le troisième groupe (*départements assez fortement fréquentés*) comprend les départements ayant accueilli entre 12,5 et 20 millions de nuitées. Le quatrième groupe (*départements moyennement fréquentés*) comprend les autres départements. Les deux départements corses sont regroupés.

Pour en savoir plus :

Consultez la rubrique « Études et statistiques »  
du site [www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)

Directeur de la publication : Pascal Faure

Rédacteur en chef : François Magnien

Secrétariat de rédaction : Martine Automme, Nicole Merle-Lamont

Composition : Hélène Allias-Denis, Brigitte Baroin

ISSN : 2269-3092

Dépôt légal : 2016

DGE - 67, rue Barbès, 94200 Ivry-sur-Seine

**DGE**  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES ENTREPRISES